



Parc
naturel
régional
Médoc

GUIDE DES SAISONNIERS EN MÉDOC 2019



SOMMAIRE

ADRESSE ET OUVERTURE DE DROITS **page 4**

Je n'habite pas sur le Médoc et je dois ouvrir un compte en banque, comment je fais ?
Je n'habite pas sur le Médoc et je n'ai pas d'adresse, comment je reçois mon courrier ?
Je n'habite pas sur le Médoc et je dois donner une adresse pour mon contrat de travail, comment je fais ?

S'INFORMER SUR SES DROITS **pages 5 à 6**

Je suis salarié(e) agricole et avec mon contrat de travail j'ai des droits à la MSA, je veux rencontrer la MSA.

Si j'ai une question sur mes droits, qui je dois rencontrer ?

Je suis salarié(e) saisonnier agricole et je suis en arrêt maladie, comment ça se passe ?
Qui peut m'aider sur le territoire ?

Je suis salarié saisonnier (sauf travaux agricoles) et j'ai besoin d'avoir des informations sur les allocations (ex: RSA, Prime d'activité, allocations familiales...), qui je contacte ?

Je suis salarié saisonnier (sauf travaux agricoles) et j'ai besoin d'avoir des informations sur les aides au logement. Comment je fais ?

S'OCCUPER DE SA SANTÉ **pages 7 à 9**

Je suis salarié(e) saisonnier agricole et je suis malade qui je contacte pour renvoyer certains papiers ?

Je suis salarié(e) saisonnier (sauf travaux agricoles) et je suis malade, qui je contacte pour mes papiers ?

Je suis salarié(e) saisonnier (sauf travaux agricoles) et je suis en arrêt maladie, comment ça se passe ?

Je n'ai pas de papiers, j'ai des problèmes de santé, vers qui me tourner ?

J'ai besoin de soins en urgence mais je ne sais pas où j'en suis de mes droits. Qui je peux contacter ?

J'ai besoin de soins et je n'ai pas de papiers pour la sécurité sociale. Qui je peux contacter ?

J'ai besoin de rencontrer une sage-femme ou une puéricultrice, où les trouver ?

J'ai besoin d'une consultation gynécologique, vers qui aller ?

J'ai besoin de certains vaccins, qui peut les faire ?

J'ai besoin de parler de ma santé, vers qui aller ?

GARDE D'ENFANTS

page 10

J'ai besoin de faire garder mes enfants, quelles sont les aides et les démarches?

SE LOGER / STATIONNER

pages 11 à 14

J'ai un camping-car, où puis-je stationner légalement ?

J'ai une tente, camion ou une caravane, où sont les aires de stationnement et les campings ?

DÉPLACEMENT

pages 15 à 16

Je veux prendre le bus, quelles sont les lignes qui existent ?

Comment se déplacer sur le Médoc ?

Je covoiture, où puis-je récupérer les personnes ?

Je covoiture, y a-t-il des endroits pour laisser mon véhicule ?

J'ai besoin de traverser l'estuaire, où est-ce que je peux prendre le bateau ?

J'ai besoin de prendre le train, où sont les gares ?

EMPLOI

page 17

J'ai besoin d'un emploi, où est-ce que je peux trouver les offres ?

J'ai besoin de conseils sur l'emploi, qui peut me renseigner ?

INFORMATIONS UTILES

pages 18 à 19

J'ai besoin de retirer de l'argent, où sont les distributeurs ?

Je dois retirer un mandat, où sont les postes ?

Quels sont les points d'accès internet sur le territoire ?

CALENDRIER SAISONNIER

page 20

NOTES

page 21



ADRESSE ET OUVERTURE DE DROITS

La domiciliation

Pourquoi faire ?

Recevoir du courrier et faire valoir certains droits et prestations comme par exemple l'ouverture d'un compte en banque, la délivrance d'une carte nationale d'identité, l'inscription sur les listes électorales ou l'aide juridictionnelle.

Où et comment ?

Tous les renseignements se trouvent en mairie et dans les Centres Communaux d'Actions Sociales.

Démarche à faire en complétant le document Cerfa n° 15548*02

DEMANDE D'ÉLECTION DE DOMICILE

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

M. Mlle

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nom et prénom(s) des parents :

Adresse de l'habitant :

Nombre de téléphone :

1^{er} demandeur Renouvellement

Adresse de l'organisme agréé de l'organisme agréé de l'organisme agréé :

Responsable de l'organisme (Nom, Prénom, Nationalité) :

Si organisme agréé, adresse postale de l'organisme :

Adresse postale :

Copie de :

Téléphone :

Mail :

SEULEMENT EN CAS DE DÉMARCHES

Signature et cachet de l'organisme :

Le chef de l'organisme fait office d'agent de recensement.

Une signature de destination à l'organisme agréé de la demande, de préférence un président ou directeur et d'habitant le demandeur est à joindre à la demande lors de son dépôt au service de la mairie.

PROPOSITION D'ENVIENNE

Prénom et nom :

Adresse :



Repartir avec un accusé de réception de cette demande
(Max : 2 mois de délai de réponse)



S'INFORMER SUR SES DROITS

Salariés agricoles



www.msa.fr

Pour quoi faire ?

La MSA gère l'ensemble de la protection sociale de la profession agricole (exploitants, salariés, retraités, ainsi que leurs familles).

La MSA intervient aussi pour la prévention des risques professionnels et la médecine du travail des salariés et des exploitants agricoles.

Elle garantit l'accès aux soins et la prise en charge des dépenses santé.

La MSA dans le Médoc

Agence MSA

5, rue de Grammont - Lesparre Médoc
(à proximité du cinéma, locaux commun avec la CPAM)

**Munissez-vous de
votre Carte Vitale**

Accueil uniquement sur rendez-vous

Pour rencontrer la MSA, prenez rdv en vous rendant sur le site internet de la MSA Gironde <https://gironde.msa.fr/lfy> dans «mon espace privé» puis rubrique «nous contacter», ou en appelant le 05 56 01 83 83 (sauf 3ème jeudi du mois) (appel gratuit)

Pour rentrer en contact avec le service social, un accueil spécifique est à votre service du lundi au vendredi de 9h à 12h au 05 56 01 83 30 (appel gratuit) ou par message à accueilsocial@msa33.msa.fr

Si vous avez besoin d'une assistance lors du démarrage ou dans l'utilisation des services en ligne proposés dans votre espace internet privé.

Une assistance est disponible :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 05.56.01.98.80
- ou par mail 24h/24 : assistance.internet@sud-ouest.msa.fr

Privilégier les démarches dématérialisées par internet sur <https://gironde.msa.fr> y compris pour prendre un rendez-vous ou adresser des documents via «mon espace privé» rubrique «contacts et échanges». La MSA prendra plus rapidement en compte la demande.



S'INFORMER SUR SES DROITS

Salariés non agricoles



www.caf.fr

Pour quoi faire ?

La Caf de la Gironde a pour mission :

Le versement des prestations légales (aides au logement [APL, ALS], Prime d'activité, Allocations Familiales, Allocation Adulte Handicapé [AAH], Revenu de Solidarité active [RSA], ...)

La mise en œuvre d'une action sociale pour les familles : aides au fonctionnement et à la création de crèches, de centres de loisirs, de Centres Sociaux, de projets d'accompagnement à la parentalité, ... ainsi que l'accompagnement des familles par des travailleurs sociaux.

La CAF dans le Médoc

Permanences d'accueil Caf : vous y trouverez des techniciens de la Caf qui traitent intégralement les dossiers des allocataires.

Sur Rendez-vous uniquement

A Lesparre-Médoc : les lundi et mercredi entre 9h-12h et 13h30-16h

A Pauillac : le jeudi entre 9h-12h et 13h30-16h

Pour prendre un RDV : 0 810 25 33 10 (n° taxé) ou sur le site de la caf :

<https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/macaf/contactermacaf#/contactcaf>

13 points relais Caf sur le Médoc : vous y trouverez des agents d'accueil partenaires qui offrent un premier niveau d'information aux usagers (et non pas le traitement des dossiers comme aux permanences) dans les communes suivantes : *Blanquefort, Cussac Fort Médoc, Castelnau, Carcans, Eysines, Hourtin, Lacanau, Le Verdon sur Mer, Lesparre Médoc, Pauillac, Saint Laurent Médoc, Saint Vivien de Médoc, Soulac sur Mer.*

Plus de détails sur les lieux et horaires d'ouverture sur :

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-gironde/points-d-accueil>



S'OCCUPER DE SA SANTÉ



L'assurance maladie également appelée CPAM concerne les salariés non-agricoles.

Pour quoi faire ?

L'assurance maladie (ou CPAM) permet la prise en charge des dépenses de santé des assurés et garantit l'accès aux soins.

Elle gère les **risques professionnels auxquels sont confrontés les travailleurs** : accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles.

1 agence à Lesparre-Médoc

5, rue de Grammont, dans les locaux de la MSA, à proximité du cinéma,
Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30.

2 accueils sur rdv à Lacanau et à Soulac



3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

www.ameli.fr



**Munissez-vous de votre Carte Vitale
Que vous soyez à la CPAM ou à la MSA**

Professionnels de la santé



Pour trouver un professionnel de santé :

Se rapprocher des pharmacies, des mairies

Consulter les pages jaunes

Se connecter sur <http://annuaire.sante.ameli.fr/> ou passer par le site ameli.fr, espace assurés, annuaire santé

Clinique et Maisons de santé pluridisciplinaire

Clinique mutualiste de Lesparre / service d'urgences :

64 rue Aristide Briand / 05 56 73 10 00



Maison de santé pluridisciplinaire de Hourtin :

2 rue de la Gare / 05 56 73 73 10

Urgences Sud Médoc à Margaux :

centre ouvert 7j/7 de 9h à minuit : 38 Cours Pey-Berland / 05 57 88 91 10

Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé (PASS)

Pour les personnes présentant un problème de santé et de couverture sociale

La PASS (est un lieu destiné à accueillir, orienter et accompagner, toute personne en situation de précarité, **présentant un problème de santé et de couverture sociale (pas de CMU par exemple).**

Accueil social avec ou sans rendez-vous à la Clinique Mutualiste du Médoc (05 56 73 10 00) du lundi au vendredi de 9h à 17h

Soins PASS aux urgences 24h/24.

pass@pavillon-mutualite.fr (infirmière)

Permanences PASS (consultations sociales et infirmières) dans le Médoc :

Saint-Laurent-Médoc, locaux Parc naturel régional Médoc,

(mercredi 14h-16h30, semaine paire)

Saint-Vivien, en mairie (mercredi 9h30-12h, semaine impaire)

Paulliac, bâtiment des Tourelles (mardi 14h-16h30, semaine impaire)



Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)

Consultation médicale et entretien avec une conseillère conjugale et familiale :
contraception, contraception d'urgence, IVG, diagnostic de grossesse, entretien prénatal / IST (femme et homme).

Consultation sage-femme (visite à domicile possible)

“La santé besoin d'en parler, y réfléchir”

Pour les adultes uniquement et sur rendez-vous :

Consultation médicale de prévention

Entretien avec un psychologue

Contact :



Maison Départementale de la Solidarité

MDSI Lesparre,

21 rue du Palais de Justice (devant le cinéma)

MDSI Pauillac,

5 place du Maréchal de Lattre de Tassigny (derrière la poste)

Pôle Territorial de Solidarité, Castelnau

1b rue André Audubert (au château d'eau)

Numéro d'accueil unique : 05 57 88 84 90

Centre de lutte anti-tuberculose Centre de vaccination (hors voyages)

Maison départementale de la santé

2 rue du Moulin Rouge, Bordeaux

05.57.22.46.60



GARDE D'ENFANTS

Il existe une diversité d'offre d'accueil des enfants selon leur âge et selon votre lieu de résidence.

Relais d'assistante maternelle : information pour les familles ayant des enfants de 3 mois à 3 ans

Multi-accueil, crèches pour les 3 mois – 3ans

Accueil de loisirs pour les 3 ans à 14 ans pendant les vacances scolaires

Accueil périscolaire pour les 3 ans – 14 ans hors vacances scolaires (pour les enfants scolarisés)

**Pour connaître l'offre la plus adaptée
et savoir si vous pouvez en bénéficier
contactez :**

La Communauté de communes (CdC), le Pôle Territorial de Solidarité (Département-PMI enfance) ou la mairie de votre secteur.

Les Communautés de Communes :

Communauté de Communes Médoc Estuaire
Rue de l'Abbé Frémont 33460 Arsac / 05 57 88 08 08

Communauté de Communes Médullienne
4 place Carnot - BP 65 ; 33480 Castelnau-de-Médoc / 05 56 58 65 20

Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île
10 Pl. du Maréchal Foch, 33340 Lesparre-Médoc / 05 56 73 29 26

Communauté de Communes Médoc Atlantique
9 rue du Maréchal d'Ornano ; 33780 Soulac-sur-Mer / 05 56 73 29 26

Pôle Territorial de Solidarité (Département- PMI enfance) :

1 b rue André Audubert ; 33480 Castelnau-de-Médoc
05 57 88 84 90



AIRES DE CAMPING-CARS ● ● ●

Nom	Commune	Téléphone	Ouverture	Attention
Aire de stationnement de Carcans	CARCANS	05 56 03 90 20	01/06 - 30/09	24h max
Aire de services du Gурp à Grayan-et-l'Hôpital	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	05 56 09 43 01	01/06 - 16/09	48h max
Aire de camping-cars d'Hourtin-Port	HOURTIN	05 56 09 69 60	01/01 - 31/12	
Aire de camping-cars du Huga	LACANAU	05 56 03 83 03	01/01 - 31/12	48h max
Aire de camping-cars du port de Lamarque	LAMARQUE	05 56 58 90 12	01/01 - 31/12	
Aire de services du Pian-Médoc	LE PIAN-MEDOC	05 56 95 57 90	01/01 - 31/12	Vidange uniquement
Aire de camping-cars du Porge	LE PORGE	05 56 26 50 15	04/03 - 24/11	
Aire de camping-cars du Verdon	LE VERDON-SUR-MER	05 56 09 60 19	01/01 - 31/12	
Aire de services de Lesparre	LESPARRE-MEDOC	05 56 73 21 00	01/01 - 31/12	
Aire de camping-cars de la Mahoura	MACAU	05 57 88 42 11	01/01 - 31/12	
Aire de services Le Saint-Vivien	SAINTE-VIVIEN -DE-MEDOC	05 56 09 43 77		Vidange uniquement
Aire de camping-cars de Soulac-sur-Mer	SOULAC-SUR-MER	05 56 73 29 29	01/01 - 31/12	72h max
Aire de camping-car de Talais	TALAIS	05 56 73 17 73	01/01 - 31/12	
Aire de camping-cars de l'Océan	VENDAYS-MONTALIVET	01 83 64 69 21	01/01 - 31/12	24h max
Aire de camping-cars La Pinède	VENDAYS-MONTALIVET	01 83 64 69 21	01/01 - 31/12	



HÉBERGEMENTS COLLECTIFS ●

Nom	Commune	Téléphone	Ouverture
Auberge de jeunesse Otellia	BLANQUEFORT	05 56 35 55 55	01/01 - 31/12
Résidence saisonniers Le Sextant	CARCANS	05 57 59 27 27	01/04 - 31/10



CAMPINGS ●

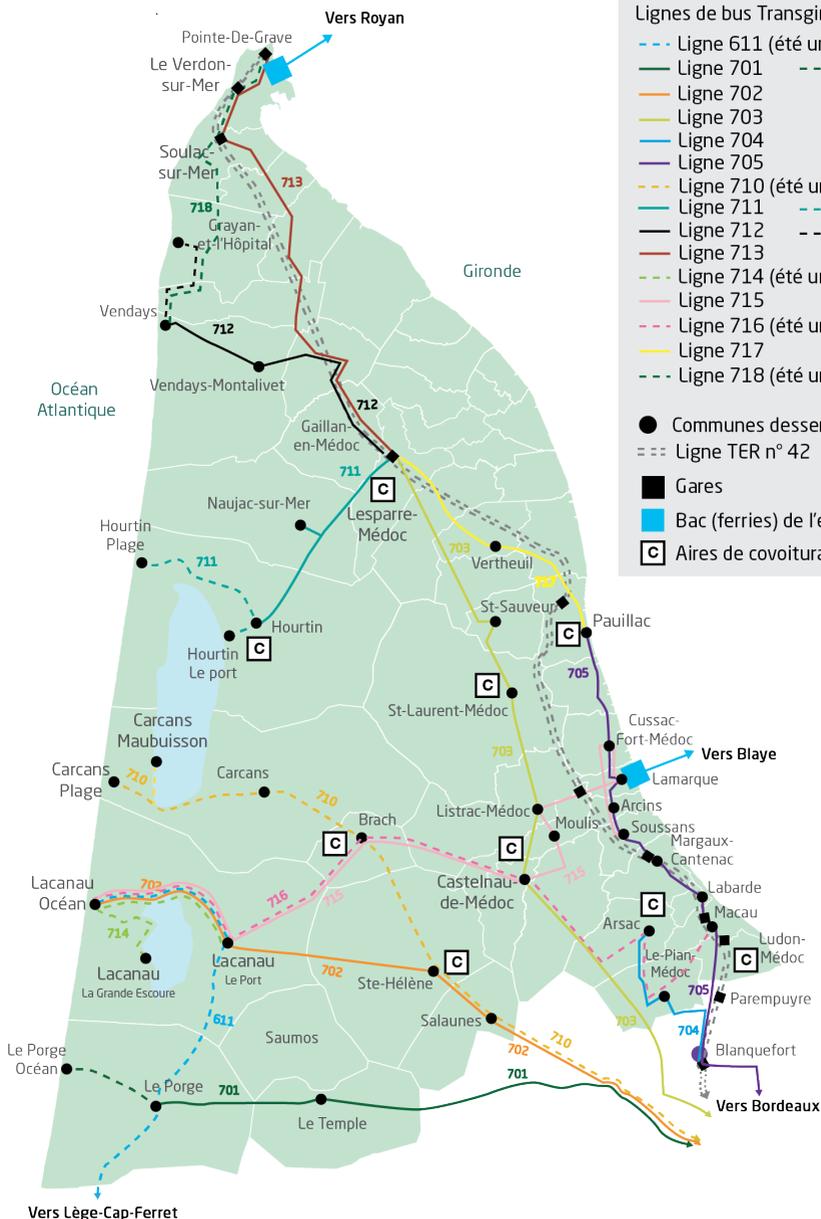
Nom	Classement	Commune	Téléphone	Ouverture
Aire naturelle				
de camping La Prairie	Aire nat.	CARCANS	09 71 57 18 50	15/05 - 15/10
Camping Les Résineux	Non classé	CARCANS	05 56 03 32 02	01/06 - 30/09
Camping Le Lierre	Non classé	CARCANS	05 57 17 58 84	
Camping Cap Océan	Non classé	CARCANS	06 83 51 00 18	04 - 10
Camping Le Cap de Ville	Non classé	CARCANS	07 89 24 20 58	05 - 10
Camping de la Dune Bleue	Non classé	CARCANS	05 57 70 12 12	13/04 - 22/09
Camping La Chrysalide	2 étoiles	CARCANS	06 52 14 64 89	01/01 - 31/12
Camping Les Arbousiers	2 étoiles	CARCANS	06 83 96 03 88	01/03 - 31/10
Camping de l'Océan	2 étoiles	CARCANS	05 56 03 41 44	06/04 - 06/10
Camping Les Pins	3 étoiles	CARCANS	05 56 03 38 72	01/04 - 02/11
Camping Les Mimosas	3 étoiles	CARCANS	05 56 03 39 05	25/06 - 03/09
Camping de Maubuisson	3 étoiles	CARCANS	05 56 03 30 12	01/04 - 15/11
Camping Huttopia - Lac de Carcans	3 étoiles	CARCANS	05 56 03 95 02	29/05 - 30/09
Camping Le Médoc Bleu	3 étoiles	CARCANS	05 56 03 37 12	27/04 - 28/09
Camping Le Paradis	4 étoiles	CARCANS	05 56 03 33 57	06/04 - 14/09
Camping municipal du Gurp	2 étoiles	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	05 56 09 44 53	01/06 - 15/09
Euronat (camp. naturiste)	4 étoiles	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	05 56 09 33 33	30/03 - 31/10
Camping Les Franquettes	4 étoiles	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	05 56 09 43 61	15/03 - 30/11
Camping des Familles	4 étoiles	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	05 56 09 43 20	30/03 - 03/11
Aire naturelle de camping l'Acacia	Aire nat.	HOURTIN	06 72 94 12 67	14/06 - 30/09
Parc résidentiel de loisirs Parc Nature et Océan	Non classé	HOURTIN	06 45 71 21 86	11/01 - 20/12
Camping Le Littoral	2 étoiles	HOURTIN	05 56 09 13 73	14/01 - 13/12
Camping Les Ecoreuils	3 étoiles	HOURTIN	05 56 09 10 47	01/01 - 31/12
Camping La Mariflaude	3 étoiles	HOURTIN	05 56 09 11 97	25/05 - 31/08
Camping Le Bon Coin	3 étoiles	HOURTIN	06 71 38 20 39	27/04 - 20/09
Camping L'Orée du Bois	3 étoiles	HOURTIN	06 87 56 79 97	01/04 - 02/11
Domaine La Résinière	4 étoiles	HOURTIN	05 56 09 02 42	01/04 - 31/10
Camping Les Ourmes	4 étoiles	HOURTIN	05 56 09 12 76	20/04 - 21/09
Castel Le Village Western	4 étoiles	HOURTIN	05 56 09 10 60	20/04 - 21/09
Camping Airotel Côte d'Argent	5 étoiles	HOURTIN	05 56 09 10 25	11/05 - 15/09
Camping Le Médoc aux 4 Vents	Non classé	JAU-DIGNAC- ET-LOIRAC	05 56 09 42 63	01/01 - 31/12
Camping Les Fougères Lacanau	3 étoiles	LACANAU	05 56 03 56 76	06/04 - 20/09
Camping Les Jardins du Littoral	3 étoiles	LACANAU	05 56 03 20 72	01/04 - 31/10
Camping de l'Ermitage	3 étoiles	LACANAU	05 56 03 00 24	26/06 - 02/09
Lodging le lac	3 étoiles	LACANAU	05 56 03 00 26	01/04 - 05/11
Camping Le Tedey	3 étoiles	LACANAU	05 56 03 00 15	27/04 - 21/09
Camping Le Talaris	4 étoiles	LACANAU	05 56 03 04 15	05/04 - 15/09
Yelloh ! Village Les Grands Pins	5 étoiles	LACANAU	05 56 03 20 77	26/04 - 16/09
Camping & Spa Airotel l'Océan	5 étoiles	LACANAU	05 56 03 24 45	06/04 - 03/11
Aire naturelle de camping de Lescarran	Aire nat.	LE PORGE	06 74 33 64 29	01/06 - 30/09
Aire naturelle de camping Les Noisetiers	Aire nat.	LE PORGE	06 83 79 63 79	01/06 - 15/10
Aire naturelle de camping Les Prés du Pas du Mas	Aire nat.	LE PORGE	05 57 17 31 43	15/06 - 15/09
Aire naturelle de camping Maisonneuve	Aire nat.	LE PORGE	05 57 17 31 43	15/06 - 15/09
Camping municipal La Grigne	3 étoiles	LE PORGE	05 56 26 54 88	06/04 - 29/09
Domaine résidentiel naturiste La Jenny	4 étoiles	LE PORGE	05 56 26 56 90	30/03 - 27/09



CAMPINGS ●

Nom	Classement	Commune	Téléphone	Ouverture
Camping Le Royannais	3 étoiles	LE VERDON -SUR-MER	05 56 09 61 12	06/04 - 29/09
Sunélia La Pointe du Médoc	4 étoiles	LE VERDON -SUR-MER	05 56 73 39 99	05/04 - 08/09
Domaine de Laguneaussan	Non classé	LESPARRE-MEDOC	05 56 41 89 18	01/01 - 31/12
Aire naturelle de camping Les Grands Chênes	Aire nat.	NAUJAC-SUR-MER	06 79 89 36 45	15/04 - 15/10
Aire naturelle de camping Les Ajoncs	Aire nat.	NAUJAC-SUR-MER	06 79 89 36 45	15/04 - 15/10
Camping municipal Le Pin Sec	1 étoile	NAUJAC-SUR-MER	05 56 73 00 66	15/06 - 22/09
Parc résidentiel de loisirs La Belle Etoile	1 étoile	NAUJAC-SUR-MER	06 13 30 05 80	01/01 - 31/12
Camping Le Ranch	2 étoiles	NAUJAC-SUR-MER	05 56 73 00 63	01/03 - 30/11
Camping Les Hirondelles	2 étoiles	NAUJAC-SUR-MER	05 56 73 01 66	01/01 - 31/12
Camping La Rochade	2 étoiles	NAUJAC-SUR-MER	06 98 47 49 35	01/01 - 31/12
Camping municipal Les Gabarreys	4 étoiles	PAULLAC	05 56 59 10 03	01/04 - 12/10
Camping Le Paradis	4 étoiles	SAINTE-LAURENT-MEDOC	05 56 59 42 15	20/04 - 10/09
Camping Lestage Médoc	Non classé	SAINTE-SEURIN-DE-CADOURNE	05 56 41 31 12	01/05 - 15/09
Camping Le Saint Vivien	Non classé	SAINTE-VIVIEN-DE-MEDOC	05 56 09 43 77	06/04 - 26/10
Camping à la Ferme du Plec	Non classé	SALAUNES	06 20 10 37 40	01/01 - 31/12
Camping municipal Les Oyats	2 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 78 54	01/04 - 30/09
Camping Les Sables d'Argent Nature et Océan	3 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 82 87	01/04 - 30/09
Camping Les Genêts	3 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 41 82 14	01/04 - 30/09
Camping Mussonville	3 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 73 40	01/04 - 30/10
Camping Siblu Domaine de Soulac	4 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 07 90 17	10/02 - 10/11
Camping Le Palace	4 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 80 22	06/04 - 15/09
Sandaya Camping Soulac Plage	4 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 87 27	29/05 - 15/09
Camping des Pins	4 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 82 52	25/05 - 29/09
Camping Les Lacs	5 étoiles	SOULAC-SUR-MER	05 56 09 76 63	07/04 - 31/10
Aire naturelle de camping La Rivière	Aire nat.	TALAIS	06 58 17 81 05	
Aire naturelle de camping Le Bonheur est dans le Pré	Aire nat.	VENDAYS-MONTALIVET	06 68 80 08 07	01/06 - 15/09
Aire naturelle de camping l'Alouette	Aire nat.	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 41 73 34	01/05 - 30/09
Aire naturelle Laouba	Aire nat.	VENDAYS-MONTALIVET	06 45 24 08 69	01/05 - 30/10
Camping de Mayan	Non classé	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 41 76 51	01/06 - 15/09
Camping Le Mérin	2 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 41 78 64	01/04 - 31/10
Camping Municipal de l'Océan	2 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	06 25 53 17 65	01/04 - 03/11
Camping Les Peupliers	3 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 41 70 44	01/04 - 15/09
Camping Le Soleil d'Or	3 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 09 31 37	06/04 - 19/10
Centre Hélio Marin de Montalivet (naturiste)	4 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	05 33 09 20 92	30/03 - 26/10
Camping La Chesnays	4 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 41 72 74	01/04 - 30/09
Camping Campéole Médoc-Plage	4 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	05 56 09 33 45	27/04 - 30/09
Camping Tohapi Atlantic Club Montalivet	5 étoiles	VENDAYS-MONTALIVET	04 48 20 20 20	06/04 - 22/09
Camping municipal du Vieux Moulin	2 étoiles	VENSAC	06 64 64 13 12	01/04 - 31/10
Camping Les Acacias	4 étoiles	VENSAC	05 56 09 58 81	06/04 - 13/10
Camping Le Tastesoule	4 étoiles	VENSAC	05 56 09 54 50	27/04 - 30/09

DÉPLACEMENT



Lignes de bus Transgironde

- - - Ligne 611 (été uniquement)
- Ligne 701 - - - 701 été
- Ligne 702
- Ligne 703
- Ligne 704
- Ligne 705
- - - Ligne 710 (été uniquement)
- Ligne 711 - - - 711 été
- Ligne 712 - - - 712 été
- Ligne 713
- - - Ligne 714 (été uniquement)
- Ligne 715
- - - Ligne 716 (été uniquement)
- Ligne 717
- - - Ligne 718 (été uniquement)

● Communes desservies

- - - Ligne TER n° 42

■ Gares

■ Bac (ferries) de l'estuaire

□ C Aires de covoiturage

DÉPLACEMENT

LIGNES DU BUS EN MÉDOC :



Lacanau - Lège-Cap-Ferret - Ligne 611
Bordeaux - Le Porge - Ligne 701
Bordeaux - Lacanau - Ligne 702
Bordeaux - Lesparre - Ligne 703
Blanquefort - Arsac - Ligne 704
Bordeaux-Pauillac - Ligne 705
Bordeaux-Carcans - Ligne 710
Lesparre - Hourtin - Ligne 711
Lesparre - Grayan et l'Hopital - Ligne 712
Lesparre - Le Verdon - Ligne 713
Lacanau ville - Lacanau Ocean - Ligne 714
Lacanau - Soussans - Ligne 715
Lacanau - Macau - Ligne 716
Pauillac - Lesparre - Ligne 717
Vendays - Le Verdon - Ligne 718

Acheter son billet
auprès d'un chauffeur ou sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr



**Fréquences de
passage faibles
sur certaines lignes**

Train : La ligne TER 42 Bordeaux St-Jean - Le Verdon dessert les gares de :



-Pointe de Grave	-Pauillac	-Ludon Médoc
-Le Verdon sur Mer	-Moulis-Listrac	-Parempuyre
-Soulac	-Margaux	-Blanquefort
-Lesparre	-Macau,	

Horaires des bus et train : transports.nouvelle-aquitaine.fr
0974 500 033

Bac (ferries) de l'estuaire :



Lamarque - Blaye
Le Verdon - Royan

gironde.fr/bacs
05 57 42 04 49
bacs@gironde.fr

Aires de covoiturage :



- Lesparre Médoc	- Brach
- Hourtin	- Sainte-Hélène
- Saint-Laurent	- Arsac
- Pauillac	- Ludon Médoc
- Castelnau	



CHERCHER UN EMPLOI SAISONNIER EN AGRICULTURE

Si vous cherchez un emploi saisonnier en agriculture ou viticulture dans le médoc, Vous trouverez toutes le soffres sur les sites suivants :



<https://www.lagriculture-recrute.org/offre>



<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>



<http://www.missionlocalemedoc.fr/offre-emploi.html>

ALLER PLUS LOIN DANS LA RECHERCHE

L'ANEFA Gironde vous propose de transmettre chaque semaine vos coordonnées directement aux employeurs agricoles et viticoles.

Pour cela, inscrivez-vous sur le site www.gironde.anefa.org

Dans la rubrique "Emploi saisonnier"
"S'inscrire aux campagnes saisonnières",
Remplir le(s) formulaire(s) au choix (selon le travail saisonnier souhaité - cliquer sur la photo correspondante).



INFORMATIONS UTILES

Espace info écoute et Point d'accès aux droits Sites de Lesparre-Médoc et Pauillac

L'espace Info Ecoute est un lieu gratuit et ouvert à tous.

Il offre un accompagnement d'ordre juridique et social grâce à diverses permanences.

Le Point d'accès aux droits propose une information de proximité aux citoyens sur leurs droits et leurs devoirs et les éclaire sur les moyens de résoudre leurs problèmes.

Contact Espace Info Ecoute - Pôle Santé-social

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

10 Pl. du Maréchal Foch, 33340 Lesparre-Médoc

(locaux de la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île)

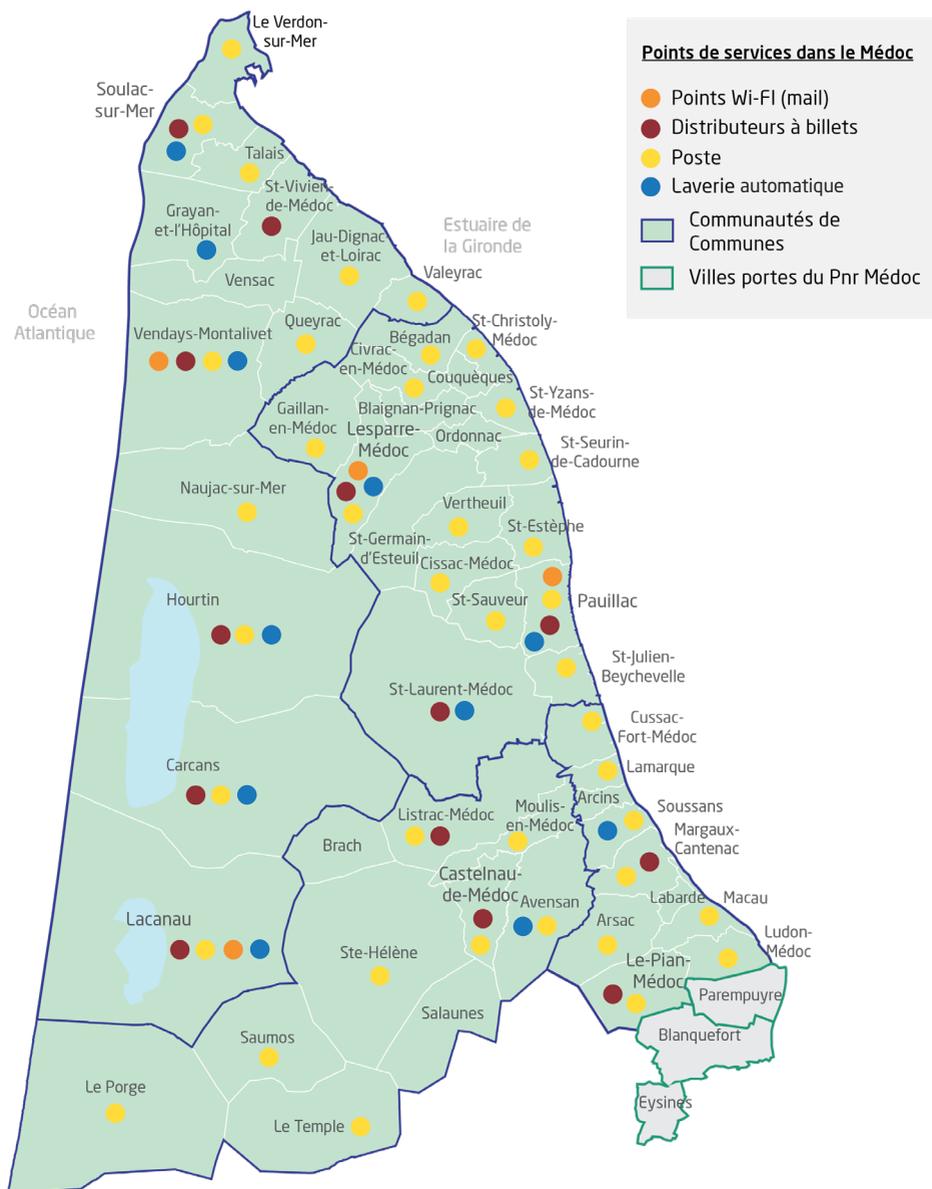
ou au 05.56.41.41.39

eie@medoc-cpi.fr

Pour trouver les distributeurs de billets, les bureaux de postes, les laveries automatiques ou en libre service et les points Wifi les plus proches, retrouvez les informations sur la carte page suivante.



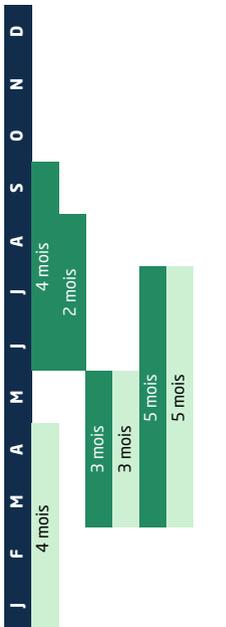
INFORMATIONS UTILES



CALENDRIER SAISONNIER

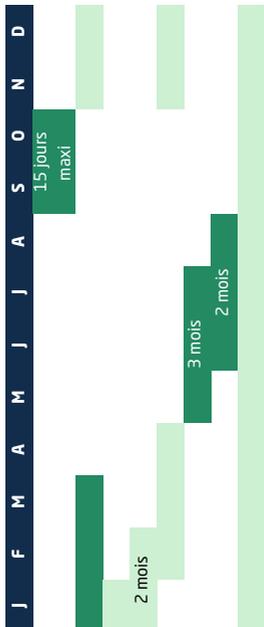
Dans les exploitations agricoles

- Légumes : tri conditionnement préparation des expéditions
- Castration des maïs
- Ramassage des asperges
- Asperges : tri conditionnement préparation des expéditions
- Récolte des fraises
- Fraises : tri conditionnement préparation des expéditions



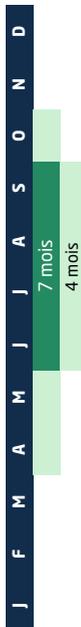
Dans les exploitations viticoles

- Vendange (récolte des raisins)
- Taille de la vigne Tombée des bois
- Sécaillage
- Pilage de la vigne et acanage
- Complantation, plantation
- Epamprage, levage, relevage
- Effeuillage Eclaircissage
- Travaux mécanisés



Dans le secteur du tourisme

- Tourisme
- Oenotourisme
- Périodes pendant lesquelles les effectifs saisonniers sont les plus nombreux



Conception et crédits



Direction de publication :

Parc naturel régional Médoc

Crédits photos :

Parc naturel régional Médoc
ANEFA Gironde

Conception graphique :

Parc naturel régional Médoc

Édition :

Parc naturel régional Médoc

Parc naturel régional Médoc
21 rue du Général de Gaulle
33112 Saint-Laurent Médoc
05 57 75 18 92

Réalisé par :



En partenariat avec :

